Centre Communal d'Action Sociale

AIDE SEJOUR ADAPTE	Version 1 Date d'application 20 avril 2023

Description de l'aide	Participation du CCAS 1 séjour de vacances adaptées pour toute personne porteuse d'un handicap et résidant que la commune
Public concerné	Résident à Saint-Martin-la-Plaine porteur d'un handicap
Critère d'attribution	Carte de Mobilité Inclusive (CMI) Justificatif handicap
Barème d'attribution	Etude dossier en CCAS